



Edition
Bénévoles

Catalogue des formations 2014

Unir les associations pour développer les solidarités



URIOPSS Pays de la Loire - 4, rue Arsène Leloup - BP 98501
44185 NANTES CEDEX 4 - Tél. 02.51.84.50.10 - Fax : 02.51.84.50.11
Tél. Formation : 02.51.84.50.17

ACCOMPAGNER CEUX QUI ACCOMPAGNENT

CHORUM S'INVESTIT AUPRÈS DES PROFESSIONNELLS DU
SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Des outils et
des services
pour répondre
à vos besoins

*CHORUM, la mutuelle 100% dédiée aux entreprises
et aux salariés de l'Économie Sociale et Solidaire.*

Mutuelle de protection sociale dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire, CHORUM protège les salariés des établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social.

Pour aller plus loin dans son engagement, CHORUM, via CIDES son centre de ressources et d'action, propose une **offre dédiée d'accompagnement** en matière de **prévention des risques professionnels** et de **ressources humaines** spécifiques aux métiers du sanitaire, social et médico-social.

Retrouvez l'ensemble des **outils et services** sur le site :

 <http://cides.chorum.fr>

OBSERVATION & PROMOTION DE L'ESS | PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

RESSOURCES HUMAINES | HANDICAP | ENTREPRENEURIAT SOCIAL



www.chorum.fr

Pourquoi choisir les formations de l'URIOPSS?

Edito

Votre implication en tant que bénévole donne sens à l'identité associative, signe d'une société citoyenne engagée et solidaire, votre contribution active est ontologique à la spécificité associative.

Que vous soyez administrateurs dirigeants ou bénévoles de terrain, votre action, combinée à celle des équipes salariées, constitue le cœur et le moteur de l'association.

Toutefois, la complexité du secteur non lucratif de solidarité croît : les cadres d'action, notamment législatifs, se complexifient ; votre responsabilité peut être parfois difficile à porter. Dans ce cadre, certains d'entre vous hésitent à s'investir de façon plus approfondie dans la vie des associations.

Pourtant, dans un contexte où l'existence même des associations se trouve menacée, la formation des bénévoles est un enjeu majeur pour l'avenir des associations. Prenant acte de ces évolutions, l'URIOPSS a le plaisir de vous présenter, pour la seconde année, ce catalogue de formation spécifique, dédié aux bénévoles dirigeants ou de terrain. Nous avons maintenu un catalogue « Edition générale » (sommaire page 27) adressé à tous les établissements.

Ces formations vous donneront la possibilité :

- **d'améliorer votre connaissance du milieu associatif**
- **de développer vos compétences dans des domaines précis**
- **de mieux appréhender le sens de votre action.**

Cette offre de formation s'inscrit dans une stratégie plus globale que l'URIOPSS souhaite déployer à votre égard.

Nous espérons que ce catalogue vous permettra de renforcer votre action et votre engagement associatif auprès des plus fragiles.

Elie CHARRIER
Président



Anne POSTIC
Directrice régionale



LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER



27 septembre 2013 Journée d'animation , Nantes

" Citoyens engagés : quelle pertinence pour la solidarité ? "

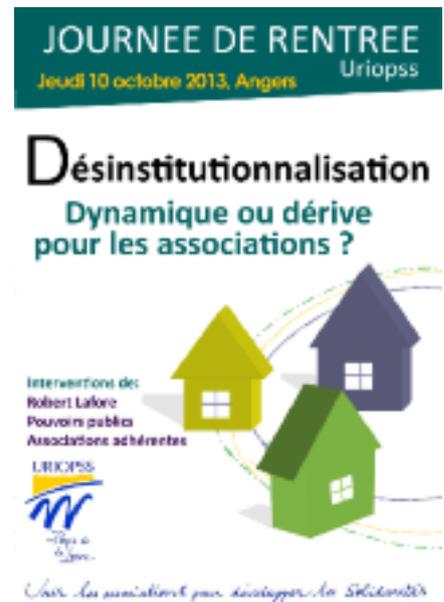
Pour mettre en lumière **les visages du bénévole**, leurs raisons d'être et questionner la pertinence de l'engagement citoyen en lien avec les acteurs internes (salariés, usagers et familles) et les acteurs externes (pouvoirs publics, fédérations, entreprises...), l'URIOPSS des Pays de la Loire organise une journée d'animation le 27 septembre prochain à Nantes, en présence de **Madame Valérie Fourneyron, Ministre de la Vie associative**. Cette journée est ouverte sur inscription à toute personne intéressée par la thématique

Journée de rentrée, Angers 10 octobre 2013

Désinstitutionnalisation Dynamique ou dérive pour les associations ?

L'URIOPSS souhaite que cette journée permette aux participants d'échanger et de confronter leur approche sur le mouvement de désinstitutionnalisation engagé depuis quelques années.

La thématique sera abordée au **regard de l'évolution des politiques publiques**, de l'actualité des secteurs et du positionnement des acteurs. L'intervention de **Robert LAFORE**, Enseignant chercheur à l'université de Sciences Politiques de Bordeaux, et membre du groupe Prospective de l'UNIOPSS introduira cette journée. Journée réservée aux adhérents.



21 novembre 2013 Rezé (44)

Assemblée Générale de l'URIOPSS

Inscrivez-vous via le site internet de l'URIOPSS www.uriopss-pdl.asso.fr

Ou en adressant un e-mail à secretariat@uriopss-pdl.asso.fr

SOMMAIRE

TRONC COMMUN

Le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux	13 février 2014	P. 9
Réussir le recrutement d'un directeur	27 février 2014	P. 10
La responsabilité sociétale des associations	21 mars 2014	P. 11
Méthodologie de mise en œuvre de l'évaluation interne	24 mars 2014	P. 12
Les appels à projets : enjeux et outils pour les associations	27 mars 2014	P. 13
Quel projet de coopération ? : Des enjeux politiques et socio-économiques aux outils de la coopération	15 mai 2014	P. 14
Animer une équipe de bénévoles	5-6 juin 2014	P. 15
Elaborer un plan de communication	14 octobre 2014	P. 16
La répartition des pouvoirs au sein de l'association	20 novembre 2014 (matin) et 27 novembre 2014 (matin)	P. 17
Le projet associatif et stratégique : un enjeu majeur pour l'association	28 novembre 2014	P. 18
Sensibilisation à la démarche éthique	A déterminer sur 2014	P. 19

SECTEUR PERSONNES AGEES

Gérontologie et aide à domicile	15 octobre 2014	P. 20
---------------------------------	-----------------	-------

SECTEUR PERSONNES HANDICAPEES

Politiques du handicap	24 avril 2014	P. 21
Gestion financière, fiscale et sociale d'un ESAT	22-23 mai 2014	P. 22

SECTEUR LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Les politiques de lutte contre les exclusions	4 février 2014	P. 23
Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité	20 mars 2014	P. 24

SECTEUR ENFANCE

Protection de l'enfance : son cadre juridique, ses enjeux	18 février 2014	P. 25
Concilier la convention internationale des droits de l'enfant et les pratiques dans sa structure	10 avril 2014	P. 26

Sommaire Chronologique

DATES	INTITULÉ	RUBRIQUES	FORMATEURS	PAGE
4 février 2014	Les politiques de lutte contre les exclusions	Secteur Lutte contre les exclusions	Conseiller technique secteur lutte contre les exclusions	23
13 février 2014	Le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux	Tronc commun	François JUIIN	9
18 février 2014	Protection de l'enfance : son cadre juridique, ses enjeux	Secteur enfance	Amandine ROUFFIAT	25
27 février 2014	Réussir le recrutement d'un directeur	Tronc commun	Séverine SALAFIA	10
20 mars 2014	Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité	Secteur Lutte contre les exclusions	Conseiller technique secteur Lutte contre les exclusions	24
21 mars 2014	La responsabilité sociétale des associations	Tronc commun	Jean-Luc POISSON	11
24 mars 2014	Méthodologie de mise en œuvre de l'évaluation interne	Tronc commun	Olivier RABILLOUD	12
27 mars 2014	Les appels à projets : enjeux et outils pour les associations	Tronc commun	Amandine ROUFFIAT	13
10 avril 2014	Concilier la convention internationale des droits de l'enfant et les pratiques dans sa structure	Secteur enfance	Amandine ROUFFIAT	26
24 avril 2014	Politiques du handicap	Secteur personnes handicapées	Anne-Cécile FOURRAGE	21
15 mai 2014	Quel projet de coopération ? Des enjeux politiques et socio-économiques aux outils de la coopération	Tronc commun	Florence MOULINIER et Cathy BELLEC	14
22-23 mai 2014	Gestion financière, fiscale et sociale d'un ESAT	Secteur personnes handicapées	François JUIIN	22
5-6 juin 2014	Animer une équipe de bénévoles	Tronc commun	Alain BOSSARD	15
14 octobre 2014	Elaborer un plan de communication	Tronc commun	Documentaliste – chargée de communication	16
15 octobre 2014	Gérontologie et aide à domicile	Secteur personnes âgées	Anne-Cécile FOURRAGE	20
20 novembre 2014 (matin) et 27 novembre 2014 (matin)	La répartition des pouvoirs au sein de l'association	Tronc commun	Cathy BELLEC et Florence MOULINIER	17
28 novembre 2014	Le projet associatif et stratégique : un enjeu majeur pour l'association	Tronc commun	Cathy BELLEC	18
A déterminer	Sensibilisation à la démarche éthique	Tronc commun	Jacques RENON	19

INFOS PRATIQUES

Retrouvez nos catalogues « Edition Générale » et « Edition Bénévoles » en version électronique sur notre site :

www.uriopss-pdl.asso.fr
(rubriques Formations)

Vous trouverez en page 27 le sommaire du catalogue "Edition générale".

Demande d'informations : secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr

Enregistré sous le n° 52440069144
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

LES INTERVENANTS DE L'URIOPSS

Anne-Cécile FOURRAGE

Titulaire d'une maîtrise de Droit Privé et d'un Master en Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales, elle anime le secteur Personnes âgées/ Personnes en situation de handicap/ Aide à domicile au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire. Elle propose à ses adhérents un soutien technique et un relais politique au sein des différentes instances du territoire. Elle anime des commissions et groupes de travail nécessaires à l'information, à l'échange et à la mutualisation des pratiques entre adhérents.

Jean-Luc POISSON

Ingénieur Agronome spécialisé en environnement et développement durable, évaluateur EFQM (management de la qualité). Consultant et formateur depuis 2005 en cabinet conseil, il intervient notamment pour l'URIOPSS sur des démarches de diagnostics, d'analyses de risques, d'approches processus et d'amélioration continue. Depuis 2006, il accompagne les adhérents de l'URIOPSS à la mise en place de leurs démarches d'évaluation interne, conformément à la loi 2002-2, en privilégiant les approches participative, transversale et pluridisciplinaire.

Florence MOULINIER

Titulaire d'une maîtrise en Droit des Affaires, mention droit social, conseillère technique URIOPSS Pays de la Loire, elle informe et conseille au quotidien les adhérents sur les questions de droit social et droit des associations et anime des formations sur ces thématiques.

Cathy BELLEC

Titulaire d'un master 2 Psychologie sociale « Evaluations et interventions psychologiques ». Possède une expérience de 15 ans dans le milieu associatif. Conseillère technique en stratégies associatives à l'URIOPSS Pays de la Loire, elle accompagne notamment des démarches d'amélioration continue de la qualité, projets stratégiques des adhérents et de coopération.

Séverine SALAFIA

Titulaire d'un diplôme universitaire en ressources humaines et d'un master 2 en politiques sociales et de santé publique. Conseillère technique au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire, ses domaines de compétences s'articulent autour des spécificités RH du secteur associatif.

LES INTERVENANTS DE L'URIOPSS (suite)

Amandine ROUFFIAT

Titulaire d'un DEA de sociologie du droit, elle anime le secteur Petite Enfance – Enfance – Famille Jeunesse au sein de l'URIOPSS Pays de la Loire. Elle accompagne les adhérents de ces secteurs sur l'actualité, les enjeux et les questions techniques et juridiques. Amandine Rouffiat intervient également à l'Université d'Angers dans le cadre du Master Professionnel Interventions Sociales. Elle siège dans les commissions de sélections d'appels à projets.

François JUIN

Diplômé d'HEC Paris (MBA) et de l'Institut d'études politiques. Commissaire aux comptes, diplôme d'expertise comptable, spécialiste des établissements sociaux et médico-sociaux. Ancien directeur d'un groupe d'EHPAD et chargé d'enseignement à l'Université d'Angers.

Alain BOSSARD

Initialement détenteur d'un Certificat d'Apptitude Pédagogique, licencié en sciences de l'éducation et diplômée de l'Institut des Relations Publiques et de la Communication, il propose des prestations de conseil et de formation pour des institutions départementales, régionales ou nationales. Ses domaines de compétences s'articulent autour de la compréhension des comportements des individus, de la gestion et management des groupes restreints.

Jacques RENON

Administrateur de l'URIOPSS et du CEFRAS, est titulaire d'une maîtrise de droit public et du CAFDES de Rennes. Il a été directeur général d'établissements sanitaires et sociaux pendant plus de 35 ans et est par ailleurs membre de la commission éthique d'un établissement sanitaire de court séjour et membre du conseil de perfectionnement du DU « Éthique de l'accompagnement social et médico-social » (UCO/URIOPSS).

Olivier RABILLOUD

Consultant formateur, est partenaire de l'URIOPSS depuis plusieurs années. Il intervient en démarches projet, démarches qualité et missions d'organisation ou de réorganisation et possède une expérience reconnue dans l'accompagnement de ces démarches auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

LE REGIME FISCAL ET SOCIAL DES ASSOCIATIONS GERANT DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 13 février 2014

ANIMATEUR : François JUIN

LIEU : Nantes

Tarif :

260 € (salariés)

120 € (administrateurs)

PUBLIC : Président, trésorier et administrateurs bénévoles ;
directeurs, directeurs adjoints, chefs de service,
cadres de direction, cadres administratifs

Contexte / Objectifs

- Comprendre et maîtriser le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Distinguer les différents régimes et les obligations qui y sont liées

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques, exemples et études de cas
- Echanges entre participants
- Possibilité de travailler à partir des documents des participants
- Evaluation de la formation et de ses acquis en fin de session.

Programme

1 - Les critères d'appréciation de la non lucrativité

- Caractère intéressé ou désintéressé de la gestion
- Situation de l'organisme au regard de la concurrence
- La règle des 4P

2 - Particularités liées aux différents impôts

- La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
 - Coefficient d'assujettissement
 - Coefficient de taxation
 - Coefficient d'admission
- L'impôt sur les bénéfices
- Les impôts directs locaux :
 - La Contribution Economie Territoriale
 - La taxe d'habitation
 - La taxe foncière

3 - Coexistence d'activités commerciales et d'activités non commerciales

- La sectorisation
- La filiation

4 - Dons de particuliers et mécénat ouvrant droit à réduction d'impôts : le reçu fiscal

5 - Spécificités sociales des associations

- Le bénévolat
- Les salariés
- La mise à disposition de fonctionnaires
- Le volontariat

REUSSIR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 27 février 2014

Tarif :
120 €

ANIMATEUR : Séverine SALAFIA

LIEU : Nantes

PUBLIC : Bénévoles / Administrateurs

Contexte / Objectifs

- Identifier toutes les étapes d'un recrutement
- Acquérir une connaissance et une maîtrise des outils de base pour conduire chacune de ces étapes
- Préparer et structurer l'entretien
- Utiliser efficacement les techniques d'entretien pour recueillir les informations nécessaires pour l'aide à la décision finale

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Remise d'un support
- Simulations
- Remise d'outils

Programme

1 - Préalables :

- L'entretien dans le processus de recrutement
- Les enjeux du recrutement
- Les points-clés de la législation

2 - La préparation et la structuration de l'entretien :

- Les différents types d'entretiens
- Présentation des différentes phases d'un entretien de recrutement et son déroulement
- Le recueil des données : les modes de questionnements pour « enquêter » et recueillir au mieux les informations nécessaires relatives à la formation du candidat, son expérience professionnelle, ses compétences, ses caractéristiques personnelles, ses motivations, sa vision de l'association et des missions qui lui seront confiées
- Vérification des comportements
- Constitution d'une grille d'entretien en fonction des profils des candidats

3 - Décider et choisir

- Analyser objectivement les entretiens menés
- Dégager les informations recueillies
- Faire une synthèse et décider

4 - Intégrer le candidat : les éléments clés pour réussir son intégration

LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ASSOCIATIONS



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 21 mars 2014

ANIMATEUR : Jean-Luc POISSON

LIEU : Nantes

Tarif :

260 € (salariés)

120 € (administrateurs)

PUBLIC : Administrateurs, directeurs d'établissements / services

Contexte / Objectifs

Les associations de la solidarité et leurs établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, jouent dans la société un rôle économique et social majeur. Ils sont également des acteurs clés du développement durable (approche RSE), dont la prise en compte devient incontournable aujourd'hui.

- **Comprendre les concepts et les enjeux du Développement Durable et de la RSE**
- **Connaître les clés et les approches de mise en œuvre**
- **Savoir communiquer et valoriser une démarche de Développement Durable et de RSE**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques**
- **Apports méthodologiques**
- **Support de la formation / dossier du participant**
- **Echanges d'expériences**

Programme

1 - Contexte

- Concepts et enjeux du Développement Durable et de la RSE

2 - Fondements

- L'intégration du Développement Durable et/ou de la RSE au Projet associatif et aux Projets d'établissements

3 - Acteurs

- Les impacts sur l'organisation et les principales fonctions

4 - Mise en œuvre

- L'approche par la maîtrise des risques

5 - Communication

- Mesure des actions mises en œuvre et leur valorisation

METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION INTERNE



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 24 mars 2014

ANIMATEUR : Olivier RABILLOUD

LIEU : Nantes

Tarif :

260 € (salariés)

120 € (administrateurs)

PUBLIC : Administrateurs, directeurs d'établissements / services

Contexte / Objectifs

- **Connaître les exigences de la loi du 02/01/02 relatives à l'évaluation interne**
- **Découvrir les différents référentiels utilisables**
- **Découvrir une méthodologie concrète et pérenne de mise en œuvre d'une démarche d'évaluation interne**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques**
- **Apports méthodologiques**
- **Support de la formation / dossier du participant**
- **Participation et mise en situation des apprenants par des applications pratiques sur des cas concrets**

Programme

- 1 - La démarche qualité**
 - De l'industrie aux services - des services aux secteurs santé et médico-social
- 2 - Démarche qualité et évaluation interne**
 - Dispositifs de la Loi du 2 janvier 2002
- 3 - Les différents référentiels qualité**
 - Selon les secteurs (sanitaire, personnes âgées, personnes handicapées, enfance...) et les enjeux
- 4 - Préparer et mener sa propre démarche d'évaluation interne**
 - De manière participative, transversale, progressive et formalisée
- 5 - Pérenniser la démarche d'évaluation interne**
 - Pour préparer l'évaluation externe dans les meilleures conditions

LES APPELS A PROJET : ENJEUX ET OUTILS POUR LES ASSOCIATIONS



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 27 mars 2014

ANIMATEUR : Amandine ROUFFIAT

LIEU : Nantes

Tarif :

260 € (salariés)

120 € (administrateurs)

PUBLIC : Présidents d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, directeurs, chefs de service

Contexte / Objectifs

Une formation interactive et dynamique s'appuyant sur des éléments juridiques et l'expérience des participants pour aider les structures à se doter d'outils d'analyse des appels à projet :

- **Sensibiliser la gouvernance des associations aux enjeux des appels à projet.**
- **Positionner la stratégie des établissements et services dans ce nouveau cadre.**
- **Connaître le cadre juridique (loi HPST du 21 juillet 2009 et décret du 26 juillet 2010).**
- **Identifier les étapes de l'appel à projet.**
- **Acquérir des éléments de méthodologie pour construire son dossier de réponse.**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques**
- **Support pédagogique remis à chaque participant**
- **Partage d'expériences avec les participants**
- **Illustration par un cas pratique**

Programme

1 - Connaître la nouvelle procédure d'autorisation

- Fondements politiques et juridiques de la procédure
- Etablissements et services concernés
- Autorités compétentes
- Types de projets visés
- Enjeux pour le secteur social et médico-social

2 - Maîtriser les étapes de l'appel à projet

- La planification
- Le calendrier des appels à projet
- L'avis d'appel à projet
- La commission de sélection
- La décision d'autorisation

3 - Eléments de méthodologie pour construire son dossier de réponse

- A partir d'un cas pratique :
- Analyse du cahier des charges
 - Phases du dossier de réponse : mise en place d'une démarche projet (organisation interne, communication, articulation entre conseil d'administration, direction et salariés, ...)

QUEL PROJET DE COOPERATION ?

DES ENJEUX POLITIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

AUX OUTILS DE LA COOPERATION



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 15 mai 2014

Tarif :

ANIMATEURS : Florence MOULINIER et Cathy BELLEC

260 € (salariés)

120 € (administrateurs)

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs /Directeurs

Contexte / Objectifs

- **Positionner sa situation dans l'environnement et les besoins qui amènent à coopérer**
- **Connaître les formes juridiques de la coopération pour penser le mode de gouvernance partagé**
- **Donner les repères méthodologiques aux dirigeants associatifs pour amorcer un projet de coopération**

Méthodes pédagogiques

- **Méthode interactive sollicitant la participation des stagiaires et faisant appel à leur situation (intention ou projet de coopération).**
- **Les moyens pédagogiques, adaptés aux objectifs :**
 - font alterner repérages théoriques et/ou méthodologiques, études de cas, travaux de groupes, avec remise d'un support pédagogique et des modèles d'outils de suivi de démarche de structuration ;
 - et permettent ainsi une réflexion à la fois personnelle et collective, en prise avec les réalités professionnelles.

Programme

1 - Approche globale de la coopération

- Définition de la coopération
- Rappel du cadre réglementaire

2 - L'évolution de l'environnement : des facteurs incitant la coopération des acteurs sur les territoires

- Une volonté d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes (la nécessité d'articuler l'action de différents acteurs pour apporter une réponse globale et cohérente aux besoins des personnes) ;
- Une complexification croissante des besoins de la population nécessitant la mobilisation de multiples acteurs ;
- Une complexification des normes applicables au secteur social et médico-social nécessitant la mobilisation de compétences multiples ;
- Des injonctions locales au rapprochement, à la coopération ou à la fusion ;
- La mutualisation et la mobilisation de nouvelles compétences.

3 - Les différents outils de coopération : avantages et inconvénients des différentes formules de coopération

- Les conventions de coopération ;
- Les groupements d'intérêt public ;
- Les groupements d'intérêt économique ;
- Les groupements de coopération sociale et médico-sociale ;
- Les groupements d'employeurs ;
- L'association d'acteurs ;
- La fusion ;

4 - La nécessité de déterminer un projet de coopération

- La primauté d'un projet de coopération ;
- La volonté de travailler en commun ;
- La gouvernance du nouvel ensemble ;
- Les différentes étapes préalables ;
- Le financement des démarches de coopération.

ANIMER UNE EQUIPE DE BENEVOLES

MEMO

DUREE ET DATE(S) : 2 jours : 5-6 juin 2014

ANIMATEUR : Alain BOSSARD

LIEU : Nantes

Tarif :

520 € (salariés)

240 € (administrateurs)

PUBLIC : Bénévoles /Administrateurs – tout responsable d'associations faisant appel à des bénévoles

Contexte / Objectifs

Un bénévole n'est pas un salarié. Il répond à des motivations spécifiques.

Son fonctionnement dans le groupe doit être décrypté et analysé pour permettre au responsable d'équipe de bénévoles de valoriser leurs compétences propres.

- **Cerner les motivations des bénévoles et les leviers d'action en rapport.**
- **Comprendre les schémas de communication dans le groupe.**
- **Optimiser les potentialités.**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques**
- **Analyse de pratique de situations**
- **Support**

Programme

- 1 - Les motivations du bénévole**
- 2 - Le pouvoir et la responsabilité**
- 3 - L'animation d'une équipe de bénévoles : analyse de pratiques**
- 4 - L'art de la délégation et du contrôle**
- 5 - Les mécanismes qui altèrent la confiance, ceux qui l'impulsent.**

ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION

MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 14 octobre 2014

Tarif :

260 € (salariés)

ANIMATEUR : Conseillère technique URIOPSS Pays de la Loire
Chargée de communication

120 € (administrateurs)

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs ou toute personne en charge de la communication, directeurs d'établissements / services

Contexte / Objectifs

Communiquer sur ses valeurs, ses actions est devenu fondamental pour les associations. C'est un moyen de donner du sens au projet associatif ; que l'ensemble des parties prenantes y adhèrent. C'est aussi un moyen d'être plus visible.

- **Mesurer les enjeux de la communication associative et identifier les différents niveaux de communication**
- **Définir une stratégie de communication**
- **Savoir concevoir et faire vivre un plan de communication**

Méthodes pédagogiques

- **Alternance d'apports théoriques et d'échanges sur les pratiques**
- **Retour sur des cas concrets exposés par le groupe**
- **Réponses au questionnaire**

Programme

1 - La communication associative.

- Les enjeux, les spécificités : définitions, éléments de contexte
- Les différents niveaux de communication :
 - communication institutionnelle,
 - communication interne ;
 - communication financière ;
 - communication de recrutement ;
 - communication « produit »
- Les différents outils de communication : par l'image, l'écrit, le web, les relations presse, publiques.

2 - Le plan de communication au service de la stratégie de l'association.

- Méthodologie : diagnostic. (Élaboration et choix des orientations), schéma directeur, plan d'action, contrôle - bilan.
- Choix des outils adaptés.
- Le travail avec une agence : le brief, la sélection, la grille d'évaluation des propositions, le contrat, le suivi des agences

LA REPARTITION DES POUVOIRS AU SEIN DE L'ASSOCIATION



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 2 demi-journées : 20 novembre 2014 (matin)
et 27 novembre 2014 (matin)

Tarif :
120 €

ANIMATEUR : Cathy BELLEC et Florence MOULINIER

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs, bénévoles de terrain

Contexte / Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'une association
- Adapter ses statuts en fonctions de son mode de gouvernance

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas pratiques à partir d'expériences des participants
- Support / dossier du participant

Programme

1- Présentation du socle de l'association

- Les membres de l'association
- L'Assemblée Générale

2- Répartition des pouvoirs au sein de l'association

- Quel est le rôle des différents organes dirigeants :
Composition, attributions
 - Le Conseil d'Administration
 - Le Bureau
- Quelle place pour les usagers et les salariés au sein de l'association ?

3- Quelles ressources et quels moyens pour l'association ?

- Moyens humains
- Moyens financiers

LE PROJET ASSOCIATIF ET STRATEGIQUE : UN ENJEU MAJEUR POUR L'ASSOCIATION



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 28 novembre 2014

Tarif :
120 €

ANIMATEUR : Cathy BELLEC

LIEU : Nantes

PUBLIC : Bénévoles /Administrateurs

Contexte / Objectifs

- Sensibiliser les acteurs de l'association à l'importance de la mise en place d'un projet associatif formalisé
- Clarifier la connaissance des acteurs sur les notions
- Donner des pistes de méthodologie pour l'élaboration de son projet

Méthodes pédagogiques

- Echanges de pratiques, d'expérience
- Apports théoriques
- Apports méthodologiques
- Support formation / dossier du participant

Programme

1 - Projet associatif, sa raison d'être

- La notion de projet
- Des éléments de définition du projet associatif
- Les différents niveaux de projets
- Les enjeux d'un projet associatif

2 - Un projet stratégique pour réussir la mise en œuvre du projet associatif

- Des éléments de définition de la stratégie
- La gouvernance associative

3 - La méthodologie proposée : une démarche projet

- Les 4 étapes de la démarche
- La formalisation du projet associatif et stratégique
- L'évaluation du projet
- Quelques questions pour préparer la démarche projet associatif

SENSIBILISATION A LA DEMARCHE ETHIQUE



DUREE ET DATE(S) : 1 jour : A déterminer sur 2014

ANIMATEUR : Jacques RENON **LIEU :** Nantes ou Angers

PUBLIC : Dirigeants associatifs, bénévoles et professionnels de l'action sanitaire et sociale, soucieux de fonder sur des bases éthiques le sens et la pratique de leur responsabilité

INFOS : les personnes inscrites préparent leur participation en relevant des « cas de conscience » ou dilemmes auxquels elles ont été confrontées lors de certaines situations problématiques où le « bien » de l'autre est en question.

(Nous vous invitons à nous adresser vos inscriptions dès que possible - une date vous sera ensuite proposée)

Tarif :

260 € (salariés)

120 € (bénévoles)

Contexte / Objectifs

- **Sensibiliser les participants à la démarche éthique**

- L'éthique de la responsabilité :
 - Un principe de confiance, une notion d'autorité comme service ; une possible subsidiarité, une reconnaissance de fiabilité.

Méthodes pédagogiques

- **Apports conceptuels et théoriques**

- **Echanges à partir de situations rencontrées par les participants**

- L'éthique de la discussion critique :
 - Une démarche de résolution des dilemmes existentiels ; un management par le ménagement.

Programme

1 - L'éthique : du principe à la démarche

- Les notions d'éthique fondamentale :
 - définitions et finalité.
 - rapports avec le Droit, la Morale, les Spiritualités.
 - les composantes.
- L'éthique de convictions :
 - histoire et développement du concept de personne humaine en lien avec le principe d'humanité, la liberté et la dignité intrinsèque de tout Homme ; métaphore de l'arbre des valeurs.
- L'éthique de la sollicitude :
 - définition de Paul Ricœur ; le respect de l'autre en situation de vulnérabilité ; la proximité comme valeur ; le prendre soin comme conduite

2 - De l'éthique individuelle au professionnalisme éthique

- Notion.
- Professionnalisme technique et professionnalisme éthique
- Ethique et pouvoir dans les organisations.
- L'éthique professionnelle et la construction symbolique du réel.

3 - Exemple de questionnement éthique récurrent : « le travail bien fait : entre désirs et réalités »

- Résumé : l'éthique professionnelle : un processus, une démarche qui intègre :
 - Une éthique de convictions attachée au principe d'humanité aujourd'hui menacé,
 - une éthique de la sollicitude qui caractérise l'action sanitaire, sociale, humanitaire ;
 - une éthique de la responsabilité où la confiance et l'autorité génèrent fiabilité et subsidiarité ;
 - une éthique de la discussion critique comme posture et outil privilégié de la démarche

GERONTOLOGIE ET AIDE A DOMICILE



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 15 Octobre 2014

Tarif :
120 €

ANIMATEUR : Anne-Cécile FOURRAGE

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs bénévoles

Contexte / Objectifs

- **Appréhender l'accompagnement de la personne âgée à travers :**
 - les enjeux sociétaux
 - les institutions, établissements et services du secteur
 - le contexte législatif, réglementaire, politique
- **Proposer différentes approches et engager le débat avec les participants pour permettre de nourrir de nouvelles réflexions sur l'accompagnement global des personnes accompagnées.**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques, juridiques**
- **Réflexions personnelles et collectives**
- **Dossier du participant**

Programme

1- Approche sociologique: les besoins, la demande et l'offre

- Les besoins, la demande
 - Démographie et évolution
 - Habitat et modes de vie
 - Exercice de prospective
- L'offre
 - Etablissements et services
 - Positionnement sur les publics et les territoires
 - Qualité et innovation

2- Politiques publiques face aux enjeux sectoriels

- De l'aide à domicile aux services à la personne
 - Régulation tutélaire et aide à domicile
 - Dérégulation, régulation d'insertion et emplois familiaux
 - Régulation concurrentielle subventionnée et services à la personne
- Le financement de l'accueil en établissement
 - Tarification en fonction des besoins de la personne...
 - ...et dans la limite des ressources financières disponibles
 - Accueil temporaire et diversification des lieux de vie

POLITIQUES DU HANDICAP



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 24 Avril 2014

Tarif :
120 €

ANIMATEUR : Anne-Cécile FOURRAGE

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs bénévoles

Contexte / Objectifs

- **Appréhender le secteur du handicap à travers :**
 - les différents publics, leurs problématiques et les modes spécifiques d'accompagnements
 - les institutions, établissements et services du secteur
 - le contexte législatif, réglementaire
- **Proposer différentes approches et engager le débat avec les participants pour permettre de nourrir de nouvelles réflexions sur l'accompagnement global des personnes accompagnées.**

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, juridiques
- Réflexions personnelles et collectives
- Apports méthodologiques
- Dossier du participant

Programme

- 1- Qui est la personne en situation de handicap ?**
 - Publics concernés
 - Le parcours de la personne en situation de handicap
- 2 - Une loi phare : la loi 2005-102 du 11 février 2005, fondements et évolutions institutionnelles**
 - Contexte historique
 - Environnement institutionnel, établissements et services
- 3 - La compensation des conséquences du handicap et les ressources**
 - Le principe du droit à compensation et ses conséquences
 - Les ressources
- 4 - La personne en situation de handicap au cœur des dispositifs**
 - Accueil et information
 - Evaluation
 - Reconnaissance des droits
- 5 - Le principe d'accessibilité généralisé**
 - Scolarisation
 - Emploi, insertion professionnelle,
 - Transports, bâtiments

GESTION FINANCIERE, FISCALE ET SOCIALE D'UN ESAT

MEMO

DUREE ET DATE(S) : 2 jours : 22-23 mai 2014

Tarif :

520 € (salariés)

ANIMATEUR : François JUIN

240 € (administrateurs)

LIEU : Nantes

PUBLIC : Présidents, trésorier, et administrateur, directeurs, directeurs adjoints, chefs de service, cadres de direction, cadres administratifs

Contexte / Objectifs

- **Comprendre les particularités liées à la double activité thérapeutique et commerciale de l'ESAT (Article L344-2 du CASF) :**
 - **Présentation générale du cadre budgétaire**
 - **Principes de ventilation des dépenses**
 - **Spécificités de la réglementation sociale et fiscale**
- **Suivre l'actualité économique et réglementaire du secteur.**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques et pratiques, exemples et études de cas**
- **Echanges entre participants**
- **Possibilité de travailler à partir des documents des participants**
- **Evaluation de la formation et de ses acquis en fin de session**

Programme

1 - Gestion financière :

- Le budget
 - Procédure budgétaire
 - Budget principal de l'activité sociale (BPAS) (Art R.344-10 du CASF)
 - Budget annexe de production et de commercialisation (BAPC) (Art R.344-11 du CASF)
 - Le rapport budgétaire (Art R.314-18 du CASF)
 - Tarif plafond, indicateurs médico-sociaux économiques et convergence tarifaire
- Le compte administratif de clôture et le contrôle de l'autorité de tarification
- CPOM et EPRD

2 - Gestion sociale :

- Le statut social des travailleurs en situation de handicap
- L'intéressement des travailleurs en situation de handicap
- Les modalités de financement de l'aide au poste.

3 - Régime fiscal des ESAT (instruction fiscale du 18 décembre 2006, § 79 et suivants)

- L'exonération des impôts commerciaux
- La TVA
 - Possibilité de la renonciation
 - Calcul du coefficient de déduction de la TVA
 - Le droit à déduction sur les dépenses mixtes
 - Le calcul du crédit TVA de départ
 - Les conséquences de l'assujettissement à TVA en matière de taxes sur les salaires.
- Attestations fiscales remises aux particuliers

LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 4 février 2014

Tarif :

260 € (salariés)

ANIMATEUR : Conseiller technique URIOPSS Pays de la Loire
secteur lutte contre les exclusions

120 € (administrateurs)

LIEU : Nantes

PUBLIC : Administrateurs et bénévoles de terrain, tout
salarié du secteur

Contexte / Objectifs

- Faire découvrir les différentes composantes du secteur de la Lutte contre les exclusions, son environnement
- Appréhender les grandes lignes des dispositifs actuels en matière de lutte contre les exclusions

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Support / dossier du participant
- Echanges

Programme

Introduction : la notion de pauvreté – définition et éléments de contexte

1 - Les grandes étapes de la lutte contre l'exclusion en France

2 - Les acteurs de l'action sociale et leurs champs de compétence au niveau local et régional sur le secteur de la lutte contre les exclusions (qui fait quoi ? quelles sont leurs grandes missions ?)

- Le département – chef de file de l'action sociale
- Les autres collectivités territoriales (conseil régional)
- L'état : la réforme générale des politiques publiques : quels impacts et quels enjeux ?
- Les communes et CCAS
- Les associations et institutions sociales et médico-sociales

3 - Focus sur quelques grands dispositifs du champ de la lutte contre les exclusions

- Le RSA – Revenu de Solidarité Active
- L'urgence sociale et l'hébergement d'urgence
- Le droit au logement opposable

IMPULSER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITE



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 20 mars 2014

Tarif :

260 € (salariés)

120 € (bénévoles)

ANIMATEURS : Conseillère technique URIOPSS Pays de la Loire, secteur Lutte contre les exclusions et Anne-Cécile FOURRAGE

LIEU : Nantes

PUBLIC : Bénévoles, directeurs, chefs de services, travailleurs sociaux

Contexte / Objectifs

- Comprendre les enjeux de la participation
- Connaître l'environnement politique et réglementaire de la participation
- Identifier les préalables pour impulser une démarche de participation
- Focus sur 2 instances participatives : le Conseil Consultatif Régional des Personnes Accompagnées (CCRPA) et le Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Réflexions personnelles et collectives
- Apports méthodologiques
- Dossier du participant

Programme

1 - La participation : qu'est-ce que c'est ?

- D'un point de vue organisationnel
 - Le pouvoir dans la participation
 - Du point de vue de l'imaginaire
 - D'un point de vue technique
- Une dérangement participation*
La participation comme émancipation

2 - L'environnement politique et réglementaire de la participation

- L'évolution de la place accordée à l'usager dans le travail social : la loi 2002-2
- La participation des personnes en situation d'exclusion aux politiques publiques

3 - Mettre en place une instance participative : focus sur 2 dispositifs

- Le CVS
- Le CCRPA

PROTECTION DE L'ENFANCE : SON CADRE JURIDIQUE, SES ENJEUX



MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 18 février 2014

ANIMATEUR : Amandine ROUFFIAT

LIEU : Nantes

Tarif :

260 € (salariés)

120 € (administrateurs)

PUBLIC : Bénévoles d'associations de la protection de l'enfance et services d'aide à domicile, et salariés

Contexte / Objectifs

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a déjà 6 ans d'existence. Le décalage entre un texte de loi et sa mise en œuvre dans les pratiques nécessite un temps d'appropriation légitime. Aujourd'hui, des questions subsistent : « Qui transmet les informations préoccupantes ? Comment peut-on définir l'intérêt pour l'enfant ? Comment élaborer le projet personnel pour l'enfant ? Quels sont les contours du partage d'informations ? ».

Cette formation permet aux participants de :

- **Affiner ses connaissances de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection de l'enfance**
- **Confronter leurs connaissances à leurs pratiques**
- **Identifier et s'approprier les enjeux actuels des acteurs associatifs (coopération, appels à projet, ...)**

Méthodes pédagogiques

- **Apports juridiques**
- **Échanges d'expériences**
- **Support /dossier du participant**
- **En articulation avec les Recommandations de l'Anesm (actuelles et en cours d'élaboration).**

Programme

1 - Améliorer la prévention des situations de danger

- La notion de protection de l'enfance définie
- L'élargissement du public
- La primauté de la prévention
- La subsidiarité de la justice

2 - Faciliter le repérage des situations préoccupantes et le traitement des informations

- La création de la cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes
- La consécration du partage de l'information
- Les règles de signalement modifiées
- L'observatoire départemental

3 - Donner plus de souplesse au dispositif dans les réponses à mettre en œuvre

- La reconnaissance des formules alternatives et de la diversification des réponses
- Les nouvelles mesures
- L'élaboration d'un projet pour l'enfant / d'un projet annuel

4 - Reconnaître les droits du mineur et les droits des familles

- L'intérêt de l'enfant comme critère de décision fondamentale
- la participation des parents et des enfants aux réponses apportées
- Le maintien des liens du mineur avec les tiers
- L'audition du mineur en justice facilitée

CONCILIER LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ET LES PRATIQUES DANS SA STRUCTURE

MEMO

DUREE ET DATE(S) : 1 jour : 10 avril 2014

ANIMATEUR : Amandine ROUFFIAT

LIEU : Nantes

Tarif :

260 € (salariés)

120 € (administrateurs)

PUBLIC : Administrateurs de structures accueillant des enfants/ adolescents, directeurs, chefs de services

Contexte / Objectifs

L'intérêt supérieur de l'enfant a été promu au rang de principe supérieur du droit. Les droits de l'enfant sont pensés au niveau international et définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations Unies (CIDE) du 20 novembre 1989. Notre système français les a intégrés et, à ce titre, tend à influencer les pratiques des professionnels. Mais les exigences juridiques sont difficiles à respecter, et il faut naviguer entre droits théoriques et pratiques en mutation.

- **Mieux connaître la CIDE, par une approche sociologique et juridique, afin de mieux dessiner les enjeux actuels et à venir pour les enfants**
- **Faire connaître les droits de l'enfant au regard de la CIDE au sein de sa structure**
- **Articuler ses pratiques et le fonctionnement de sa structure avec la CIDE**

Méthodes pédagogiques

- **Apports théoriques**
- **Support pédagogique remis à chaque participant**
- **Partage d'expériences avec les participants**
- **Travail en sous groupe**
- **Témoignage d'une structure de la protection de l'enfance**

Programme

1 - La mise en œuvre de la CIDE

- La reconnaissance internationale des droits de l'enfant
- Origine de la CIDE
- Transcription en droit français

2 - Définition des droits de l'enfant

- L'intérêt supérieur de l'enfant
- 4 principes directeurs, des notions à définir
- Droits civils et politiques
- Droits économiques, sociaux et culturels
- Droits individuels et collectifs
- Protocoles facultatifs

3 - Champ d'application en droit français

- Les recommandations actuelles des Nations unies
- Impacts en droit français

4 - Leviers et obstacles pour une mise en œuvre effective dans les structures

- Témoignage d'une structure de la protection de l'enfance
- Partage d'outils
- Quelles incidences sur les pratiques professionnelles ?

Sommaire du catalogue général

(Catalogue complet sur notre site www.uriopss-pdl.asso.fr)

DATES	INTITULE	RUBRIQUES	FORMATEURS	PAGE
6 jan./12-17 fév. 2014	Accompagnement en fin de vie et du deuil	Pratiques professionnelles	Véronique HENO	49
4 février 2014	Les politiques de lutte contre les exclusions	Environnement et décideurs publics	Conseiller technique URIOPSS Pays de la Loire – secteur lutte contre les exclusions	18
4 février 2014	Elaborer le compte administratif.	Tarifification / gestion / comptabilité	Luc MAUDUIT	22
4 fév. 25 mars 2014	Kit document unique / risques psychosociaux : mode d'emploi	Management et animation des ressources humaines / droit social	Nathalie GAUVRIT	33
13 février 2014	Le régime fiscal et social des associations gérant des établissements sanitaires et médico-sociaux	Tarifification / gestion / comptabilité	François JUIN	23
18 février 2014	Protection de l'enfance : son cadre juridique, ses enjeux	Environnement et décideurs publics	Amandine ROUFFIAT	19
24-25 février 2014	Le projet d'accompagnement personnalisé du résident en EHPAD	Pratiques professionnelles	Marie-Renée PROVOST-CARDOT	50
17-18 mars 2014	Management des cadres intermédiaires	Management et animation des ressources humaines / droit social	Olivier RABILLOUD	34
20 mars 2014	La Convention Collective CC51	Management et animation des ressources humaines / droit social	Florence MOULINIER	35
20 mars 2014	Impulser une démarche participative avec les personnes en situation de fragilité	Pratiques professionnelles	Conseillère technique URIOPSS Pays de la Loire, secteur Lutte contre les exclusions et Anne-Cécile FOURRAGE	51
21 mars 2014	La responsabilité sociétale des associations	Pilotage et gouvernance associative	Jean-Luc POISSON	12
24 mars 2014	Méthodologie de mise en oeuvre de l'évaluation interne	Pilotage et gouvernance associative	Olivier RABILLOUD	13
25-26 mars 2014	La réunion : véritable outil de management	Management et animation des ressources humaines / droit social	Alain BOSSARD	36
27 mars 2014	Les appels à projet : enjeux et outils pour les associations	Environnement et décideurs publics	Amandine ROUFFIAT	20
28 mars 2014	Gérer les conséquences sociales d'une restructuration	Management et animation des ressources humaines / droit social	Catherine AUDIAS	37
31 mars 2014	Gérer le stress et prévenir l'usure professionnelle	Pratiques professionnelles	Olivier RABILLOUD	52
8 avril 2014	Réussir le recrutement d'un salarié	Management et animation des ressources humaines / droit social	Séverine SALAFIA	38
10 avril 2014	Concilier la convention internationale des droits de l'enfant et les pratiques dans sa structure	Pratiques professionnelles	Amandine ROUFFIAT	53
14 avril–12 juin 2014	L'accompagnement au changement	Management et animation des ressources humaines / droit social	Olivier RABILLOUD	39
12-19-26 mai 2014	Développer «La bientraitance » une approche de la personne	Pratiques professionnelles	Véronique HENO	54
13 mai 2014	Articuler place des parents et des professionnels : Les contours juridiques de l'autorité parentale	Pratiques professionnelles	Amandine ROUFFIAT	55
15 mai 2014	Quel projet de coopération ? Des enjeux politiques et socio-économiques aux outils de la coopération	Pilotage et gouvernance associative	Florence MOULINIER et Cathy BELLEC	14
20 mai 2014	Comprendre le mécanisme du plan pluri annuel de financement	Tarifification / gestion /comptabilité	Luc MAUDUIT	24
21 mai 2014	Présider et animer le comité d'entreprise	Management et animation des ressources humaines / droit social	Joël ROLLAND	40
22-23 mai 2014	Gestion financière, fiscale et sociale d'un ESAT	Tarifification / gestion /comptabilité	François JUIN	25
2-3 juin 2014	Le secret professionnel : quelles postures et quelle éthique professionnelle adopter ?	Pratiques professionnelles	Elodie JEAN et Geneviève HUEZ	56
5-6 juin 2014	Animer une équipe de bénévoles	Management et animation des ressources humaines / droit social	Alain BOSSARD	41
12 juin 2014	Les «besoins spirituels» non religieux des personnes	Pratiques professionnelles	Gwennola RIMBAUT	57
17 juin 2014	Elaborer et négocier le budget prévisionnel d'un ESMS	Tarifification / gestion /comptabilité	Luc MAUDUIT	26
18 juin 2014	Entrer en démarche de CPOM, passer à une pluri annualité budgétaire	Tarifification / gestion /comptabilité	Luc MAUDUIT	27
19-20 juin 2014	Travailleurs sociaux : travailler au cœur de relations complexes	pratiques professionnelles	Nathalie LE RENDU	58
2-3 juillet 2014	Négocier le budget ternaire d'un EHPAD et rendre compte	Tarifification / gestion /comptabilité	Luc MAUDUIT	28
16 septembre 2014	Construire les tableaux de bord et indicateurs dans le secteur social et médico-social	Tarifification / gestion /comptabilité	Luc MAUDUIT	29
18-19 septembre 2014	Mieux gérer son temps et ses priorités	Pratiques professionnelles	Isabelle ARIAUX	59
24-25 septembre 2014	Maladie d'Alzheimer et troubles apparentés	Pratiques professionnelles	Bruno LELOUTRE	60
25 septembre 2014	Optimiser l'usage du système d'information pour faire gagner du temps à chacun	Management et animation des ressources humaines / droit social	Michel GADREAU	42
2 octobre 2014	Présider et animer le CHSCT	Management et animation des ressources humaines / droit social	Joël ROLLAND	43
2 octobre 2014	Connaître le handicap psychique	Pratiques professionnelles	Estelle LUCAS	62
9 octobre 2014	Aménagement du temps de travail	Management et animation des ressources humaines / droit social	Florence MOULINIER	44
13-14 octobre 2014	Comprendre et appréhender le comportement agressif des personnes âgées	Pratiques professionnelles	Bruno LELOUTRE	62
14 octobre 2014	Elaborer un plan de communication	Pilotage et gouvernance associative	Conseillère technique URIOPSS Pays de la Loire – Chargée de communication	15
16-17 octobre 2014	La relation soignant soigné	Pratiques professionnelles	Isabelle ARIAUX	63
23-24 octobre 2014	Communiquer en situation de crise	Pilotage et gouvernance associative	Raphaël de la CROIX	16
18 novembre 2014	Mettre en place et animer l'entretien professionnel et/ou d'évaluation	Management et animation des ressources humaines / droit social	Séverine SALAFIA	45
18-19 novembre 2014	Mettre en œuvre l'analyse financière	Tarifification / gestion /comptabilité	Luc MAUDUIT	30
20-21 novembre 2014	Gérer les conflits, les dépasser, avancer	Management et animation des ressources humaines / droit social	Nathalie LE RENDU	47
27 novembre 2014	Du projet d'établissement au projet architectural : Traduire en 3 dimensions le projet de vie	Pratiques professionnelles	Emmanuel BONNEAU	65
1-2-3-4 déc. 2014	Comprendre et gérer les comportements agressifs des personnes handicapées mentales et psychiques	Pratiques professionnelles	Jérôme OUDIN	64
12 décembre 2014	Politiques ressources humaines et implication des cadres	Management et animation des ressources humaines / droit social	Catherine AUDIAS	46
15-16 décembre 2014	Donner de la cohérence entre les spécificités comptables des établissements	Tarifification / gestion /comptabilité	Luc MAUDUIT	31
1 jour : à déterminer sur 2014	Sensibilisation à la démarche éthique	Pratiques professionnelles	Jacques RENON	66

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à photocopier
Conditions générales P.30



Intitulé du stage :

Dates : N° adhérent :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Nom du directeur : Nom du DRH :

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

- Trait d'Union
- Site web
- Catalogue
- E-mail
- Autre (préciser)

NOM et Prénom du (des) participant(s)	Fonctions	Coût	Règlement
			Bénévoles :
		x€ =€
			Salariés :
		x€ =€
			TOTAL :€

Nature de l'action de formation (Cochez la case correspondante) :

- Action d'adaptation au poste de travail ou liée à l'évolution ou au maintien dans l'emploi (sur votre temps de travail).
- Action de développement des compétences des salariés (Hors temps de travail).
- Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances (pour les bénévoles).

A retourner à Noëlle BOIVIN

URIOPSS Pays de la Loire - 4, rue Arsène Leloup BP 98501 - 44185 NANTES CEDEX 4
Tél. 02 51 84 50 10 - Fax : 02 51 84 50 11 - Email : secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr
www.uriopss-pdl.asso.fr

Date :

Signature et Cachet :

Conditions générales

INSCRIPTION - CONVENTION - PAIEMENT - ANNULATION

Le coût pédagogique de la formation est indiqué par personne sur chacun des programmes. Le tarif non adhérent est de 400 € TTC par jour et par personne.
Repas non compris

La demande d'inscription se fait par écrit à l'aide du bulletin d'inscription à nous adresser dûment complété.

Une convention indiquant toutes les informations utiles quant à l'organisation du stage sera adressée à chaque structure.

Le lieu de formation peut être modifié.

L'inscription sera définitive après le retour de cette convention signée.

Le règlement sera à effectuer à réception de la facture adressée par l'URIOPSS Pays de la Loire à l'issue de la formation.

Tout stage commencé est dû.

ANNULATION

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 7 jours avant le début du stage. En cas de non respect de ce délai, le montant intégral du stage est dû. En cas de force majeure (*maladie ou autre motif avec justificatifs*) un remboursement partiel pourra être envisagé.

Le déroulement effectif d'un stage est soumis à un nombre minimum de participants : l'URIOPSS se réserve le droit d'annuler ou reporter tout stage dont le nombre de participants serait insuffisant.

INFORMATION PREALABLE AUX STAGIAIRES

Avec l'envoi de la convention, et donc avant l'inscription définitive, sont envoyés à l'établissement, pour le stagiaire, la fiche de la formation avec le programme, les objectifs, les méthodes pédagogiques, les horaires et lieu, les titres et qualités du formateur, ainsi qu'un règlement intérieur pour les formations réalisées dans les locaux de l'URIOPSS Pays de la Loire.

EVALUATION ET ATTESTATION DE PRESENCE ET DE FORMATION

Un questionnaire de satisfaction de l'action de formation sera à remplir par le stagiaire et à remettre à l'intervenant en fin de formation.

Une attestation de présence et de formation, établie au vu de la feuille d'émargement signée par les participants, et mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action, sera adressée à l'employeur pour remise au stagiaire.

Une copie de cette attestation peut être adressée à l'OPCA avec votre dossier de demande de prise en charge comme justificatif de présence.

Le Gic, CIL de référence des associations

Accompagne vos salariés pour

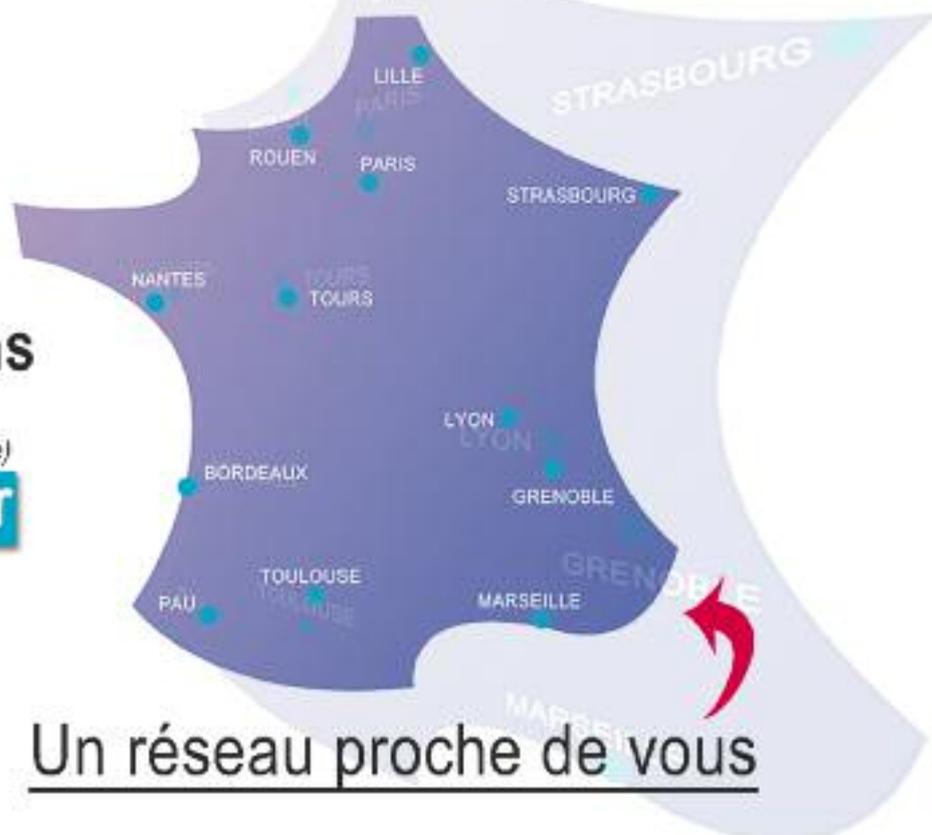
- » Louer un logement
- » Devenir propriétaire
- » Financer des travaux
- » Réussir une mobilité professionnelle
- » Affronter une situation difficile

Plus d'informations

0810 55 10 25

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

ou sur www.gic.fr



Un réseau proche de vous



UNIR LES ASSOCIATIONS

POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

L'URIOPSS des Pays de la Loire regroupe et soutient dans leur développement et leur fonctionnement les organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif de la région.

En accompagnant et en représentant ses adhérents dans les instances politiques, nous souhaitons :

- Participer à la construction du lien social et à la lutte contre toutes les exclusions
- Agir collectivement au bénéfice de la personne.
- Contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

NOS VALEURS :

- La primauté de la personne,
- La solidarité et non lucrativité
- L'engagement bénévole
- Un mode de fonctionnement participatif

NOS MISSIONS :

- Unir et fédérer nos adhérents autour de valeurs communes
- Représenter nos adhérents auprès des instances institutionnelles et des pouvoirs publics
- Accompagner et conseiller les associations
- Informer les associations sur l'évolution des secteurs et des politiques sociales
- Former les acteurs de la solidarité
- Offrir un lieu d'expression publique et politique, animer un réseau et contribuer ainsi à l'élaboration des politiques sociales
- Promouvoir et défendre le modèle de l'économie sociale

Les organismes adhérant à l'URIOPSS agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, du sanitaire, du handicap et des personnes âgées.

Retrouvez-nous sur notre site internet :
<http://www.uriopss-pdl.asso.fr>

URIOPSS DES PAYS DE LA LOIRE
4, rue Arsène Leloup — BP 98501 — 44185 NANTES CEDEX 4
Tel : 02.51.84.50.10 — Fax : 02.51.84.50.11 — Courriel : secretariat@uriopss-pdl.asso.fr